



le 7 mai 2010

### **Gel des dépenses publiques : La FNATH exprime ses craintes pour les personnes handicapées !**

La FNATH, association des accidentés de la vie, au nom de ses 150 000 adhérents et de leurs familles, exprime ses plus vives inquiétudes suite aux déclarations du Premier Ministre sur le gel des dépenses pour 3 ans telles qu'elles ont été relayées dans la presse.

Il serait catastrophique sur un plan social et humain que la nécessité de générer des économies budgétaires implique un abandon des promesses du Président de la République sur l'augmentation du montant de l'Allocation aux adultes handicapés.

La FNATH rappelle que cette population tente déjà de survivre avec une AAH dont le montant actuel est largement inférieur au seuil de pauvreté, soit 696,63 € par mois.

La FNATH rappelle que les personnes handicapées ont déjà été soumises à des mesures d'économies budgétaires qui les ont durement touchées, y compris dans l'accès à la santé et aux soins, avec les franchises médicales, les déremboursements de médicaments, la hausse du forfait journalier hospitalier.

Concernant les pensionnés à l'invalidité, la revalorisation des pensions n'a pas dépassé 1% cette année.

Quant aux victimes du travail, après avoir fiscalisé leurs indemnités journalières, elles restent cantonnées à une indemnisation forfaitaire et insuffisante des conséquences de leur accident ou de leur maladie tant sur le plan économique que personnel.

Décider que c'est encore les populations plus fragiles et les plus exclues qui devront faire les frais de restrictions budgétaires supplémentaires constituerait une injustice sociale inacceptable.

C'est pourquoi, la FNATH demande au Gouvernement de démentir ou de préciser les informations présentées dans la presse sur ce sujet.

**Contact presse :**  
**François VERNY 01 45 35 31 87**  
[www.fnath.org](http://www.fnath.org)

[francois.verny@fnath.com](mailto:francois.verny@fnath.com)